

**Un « défi écologique » pour les disciplines traditionnelles**

*Political Theory and the Ecological Challenge*. Sous la direction d'Andrew Dobson et Robyn Eckersley. Cambridge University Press, 262 p.

*Global Citizenship and Environmental Justice*. Sous la direction de Tony Shallcross et John Robinson. Rodopi (At the Interface / Probing the Boundaries), 193 p.

Olivier Bellefleur

---

Numéro 221, juillet-août 2008

Écologie et politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16869ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Bellefleur, O. (2008). Un « défi écologique » pour les disciplines traditionnelles / *Political Theory and the Ecological Challenge*. Sous la direction d'Andrew Dobson et Robyn Eckersley. Cambridge University Press, 262 p. / *Global Citizenship and Environmental Justice*. Sous la direction de Tony Shallcross et John Robinson. Rodopi (At the Interface / Probing the Boundaries), 193 p. *Spirale*, (221), 25–27.

---

Tous droits réservés © Spirale, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Un « défi écologique » pour les disciplines traditionnelles

**POLITICAL THEORY AND THE  
ECOLOGICAL CHALLENGE**

Sous la direction d'Andrew  
Dobson et Robyn Eckersley

Cambridge University Press, 262 p.

**GLOBAL CITIZENSHIP  
AND ENVIRONMENTAL JUSTICE**

Sous la direction de Tony Shallcross  
et John Robinson

Rodopi (At the Interface / Probing the Boundaries), 193 p.

par OLIVIER BELLEFLEUR

Un des défis majeurs de notre siècle sera sans aucun doute de nature écologique. Déjà, les différents enjeux écologiques et environnementaux de ce « défi écologique » exercent une pression suffisamment forte sur la plupart des disciplines théoriques et pratiques pour que certaines voix dissidentes remettent en cause les outils traditionnels de ces disciplines, quand ce ne sont pas les approches disciplinaires elles-mêmes. Les quatorze contributions réunies dans le collectif *Political Theory and the Ecological Challenge*, sous la direction de Andrew Dobson et de Robyn Eckersley, et les dix contributions regroupées dans le collectif *Global Citizenship and Environmental Justice*, sous la direction de Tony Shallcross et John Robinson, montrent bien à quel point les réflexions suscitées par ce « défi écologique » peuvent être fécondes.

L'ouvrage dirigé par Dobson et Eckersley s'intéresse exclusivement à la relation bidirectionnelle en train de s'établir entre la théorie politique et les enjeux écologiques. Autrement dit, il s'intéresse aux effets que les problèmes écologiques ont sur la théorie politique et aux apports de cette dernière à leur résolution. En ce sens, il s'agit d'un collectif portant sur les théories politiques vertes (selon l'expression européenne) ou les théories politiques environnementales (selon l'expression américaine). L'ouvrage ne recense toutefois pas les théories politiques vertes ayant vu le jour au cours des dernières décennies. En fait, l'originalité du collectif consiste à ne pas minimiser l'influence des questions environnementales sur les différentes théories politiques et leurs composantes traditionnelles en présentant, comme il est courant de le faire, les théories politiques s'intéressant à ces questions comme si elles formaient une nouvelle famille de théories politiques. Au contraire, bien que l'ouvrage reprenne l'organisation générale de nombreux manuels scolaires qui abordent la théorie politique, ce n'est pas pour y ajouter un chapitre traitant des différentes idéologies écologiques (formes d'écologisme, d'environnementalisme ou d'écophilosophie) et un autre s'occupant des concepts d'écologie ou d'environnement, mais pour explorer les répercussions du « défi écologique » sur les principales composantes des théories politiques traditionnelles. La première section du livre est ainsi consacrée aux contributions traitant des idéologies politiques modernes (conservatisme, libéralisme, socialisme, féminisme, nationalisme, communautarisme et cosmopolitisme) et la seconde à celles préoccupées par les principaux concepts politiques (démocratie, justice, l'État, représentation, liberté et droits, citoyenneté et sécurité).

Au lieu de se concentrer sur une seule discipline, le second collectif, dirigé par Shallcross et Robinson, met l'accent sur l'interdisciplinarité en réunissant des contributions de spécialistes en droit, commerce, économie, philosophie, architecture, communication, technologies nouvelles, sciences sociales, environnementales, politiques et de l'éducation. Cette grande diversité disciplinaire réunie autour des problèmes écologiques et, plus précisément, autour des thèmes de « citoyenneté mondiale » et de « justice environnementale », donne non seulement une idée du nombre de disciplines

interpellées par ces questions, mais aussi de la complexité du « défi écologique ». Comme en discutent Shallcross et Robinson dans la première section du livre faisant office d'introduction, la complexité inhérente aux enjeux environnementaux exerce une pression sur les discours disciplinaires traditionnels pour qu'ils s'ouvrent et peut-être même pour qu'ils cèdent la place à des discours interdisciplinaires qui puissent rendre compte de l'interdépendance des multiples facettes composant ce « défi écologique ». Ce second collectif complète donc bien le premier, puisqu'il met en lumière un autre axe selon lequel les pratiques disciplinaires traditionnelles sont appelées à se transformer au contact des problèmes écologiques. De plus, comme la plupart des essais regroupés dans ce collectif présentent des arguments basés sur des études de cas, il apporte une dimension concrète, généralement absente des débats plus abstraits du premier ouvrage.

Contrairement au premier collectif, l'organisation générale du second n'a pas précédé et guidé le processus de sélection des textes ou des auteurs. À l'exception du premier texte composé par les éditeurs pour présenter et lier les différentes contributions, tous les autres ont été sélectionnés pour publication à la suite de leur présentation dans un colloque interdisciplinaire portant sur les thèmes de « citoyenneté mondiale » et de « justice environnementale ». Comme il fallait s'y attendre, la structure générale découlant d'un tel procédé (répartissant les dix contributions entre cinq sections) paraît quelque peu artificielle. Malgré les efforts des éditeurs, le regroupement de ces textes aux approches, styles et sujets très différents dans un collectif semble, par moments, un peu forcé. L'impression qui s'en dégage n'est pas tant celle d'un dialogue ou d'un discours interdisciplinaire naissant, comme l'auraient souhaité les éditeurs, mais plutôt celle d'une collection de discours divers n'interagissant pas (ou peu). L'ouvrage, dans son ensemble, peut donc être qualifié d'interdisciplinaire parce qu'il présente un contenu d'une grande diversité (frôlant parfois la disparité), mais non parce que les différentes contributions travailleraient de manière plus ou moins concertée pour multiplier les perspectives sur une même question ni parce que la majorité d'entre elles intégrerait plusieurs discours disciplinaires. Tout ceci, bien sûr, ne remet pas en cause la qualité des contributions (sur laquelle nous ▶



reviendrons), mais prévient l'éventuel lecteur qu'il ne terminera pas sa lecture en ayant l'impression d'avoir fait le tour des questions primordiales liées aux thèmes de « citoyenneté mondiale » et de « justice environnementale », contrairement au lecteur du premier collectif qui aura pu explorer les principales conséquences de la rencontre entre la « théorie politique » et le « défi écologique ».

Étant donné les différentes interprétations du « défi », ainsi que la variété des facettes travaillées et la diversité des objectifs poursuivis par les différents auteurs, il serait impossible d'évaluer toutes les contributions selon un même ensemble de critères. Il est toutefois possible de distinguer entre deux interprétations générales du « défi » endossées implicitement ou explicitement par chacune des contributions et de discerner deux objectifs généraux poursuivis par plusieurs auteurs. Au sein de ces catégories, il devient possible d'identifier et de discuter brièvement des contributions qui se démarquent tout particulièrement.

### Interpréter le « défi » : écologique ou environnemental ?

Les vingt-quatre contributions peuvent être réparties, de manière générale, entre celles qui interprètent le « défi » comme une série de problèmes environnementaux auxquels nous devons trouver des solutions parce qu'ils nuisent ou ont le potentiel de nuire à des intérêts humains présents ou futurs, et celles qui interprètent ce même défi comme une remise en cause de l'attitude anthropocentrique qui sous-tend la première interprétation. Autrement dit, pour ceux

et celles qui adoptent cette deuxième approche, le « défi » pour les différentes disciplines, théories et concepts est de faire face à une extension du domaine des entités ayant un statut moral au-delà des seuls humains et institutions humaines.

La plupart des auteurs des deux collectifs s'installent d'emblée explicitement ou implicitement dans l'une ou l'autre de ces interprétations sans articuler cette distinction ni justifier leur choix. À cet égard, font notamment exception les textes dans le premier ouvrage de Wissenburg sur le libéralisme, de de-Shalit sur le nationalisme et deSterba sur la justice et, dans le second collectif, le texte d'Ali portant aussi sur la justice ainsi que celui de Shallcross et Robinson sur l'éducation. Parmi ceux-ci, le chapitre de Wissenburg sur le libéralisme est celui qui articule le plus nettement ces deux interprétations en faisant la distinction entre « défi environnemental » et « écologique ».

Dans le cadre qui est le sien, Wissenburg soutient que le libéralisme est une idéologie politique qui n'est ni nécessairement hostile à l'environnement — contrairement à ce que de nombreux critiques verts ont soutenu — ni nécessairement un atout pour relever le « défi environnemental », mais qu'elle ne peut accepter l'« écologisme » ou, pourrions-nous dire, relever le « défi écologique ». Selon l'auteur, l'écologisme est une idéologie rejetant, avec l'anthropocentrisme, deux piliers de l'idéologie libérale que celle-ci ne peut abandonner sans cesser d'être libérale. L'écologisme remet d'abord en cause la conception libérale du sujet en incluant parmi les sujets non seulement des individus non humains (comme des animaux), mais aussi des entités holistiques (comme des écosystèmes, des espèces ou des communautés) incompatibles avec le cadre individualiste de l'idéologie libérale. Il remet aussi en cause la conception libérale de la nature selon laquelle cette dernière ne serait qu'un réservoir de ressources pour les humains et n'aurait de valeur qu'au sein d'une relation instrumentale de ce genre. À cette conception de la nature jugée limitée, l'écologisme oppose une nature incompatible avec l'idéologie libérale parce qu'elle regorge de valeurs intrinsèques. S'il reconnaît sans complaisance le rôle historique du libéralisme dans la genèse de la crise environnementale et les limites du libéralisme face à l'écologisme,

Wissenburg force toutefois le lecteur à reconnaître que les mécanismes internes du libéralisme l'ont « reverdi » tranquillement, mais perceptiblement. En montrant tout le potentiel que recèle encore le libéralisme pour contribuer à relever le « défi environnemental », l'auteur cherche aussi à montrer à quel point le libéralisme peut, en ouvrant la porte à certains intérêts non humains et à une certaine revalorisation de la nature, contribuer à relever concrètement le « défi écologique » tel que le voient les adeptes de l'écologisme et ce, sans quitter le cadre anthropocentrique.

La distinction entre « défi environnemental » et « défi écologique » aidant, on peut souligner que les auteurs de la majorité des essais regroupés dans le collectif *Political Theory and the Ecological Challenge* interprètent le « défi » auquel ils tentent de répondre sous son versant « écologique », à l'exception des chapitres sur la sécurité, l'État, le cosmopolitisme, le conservatisme et (dans certaines limites) le libéralisme. L'inverse est vrai aussi du collectif *Global Citizenship and Environmental Justice*, où la grande majorité des auteurs œuvrent dans un cadre implicitement ou explicitement anthropocentrique et donc sur le versant « environnemental » du « défi », à l'exception des deux textes de Shallcross et Robinson (le premier argumentant pour l'établissement d'un discours interdisciplinaire et le second pour une éducation écologique) et du texte d'Ali (sur les justices environnementale et écologique). Les deux ouvrages, complémentaires à cet égard, permettent ainsi au lecteur de se former une bonne idée du travail qu'il est possible de faire sur chacun des versants du « défi » auquel nous faisons face.

### L'opposition entre la tradition et le « défi »

Le premier objectif général est commun à la majorité des essais. Il s'agit d'établir une relation entre une discipline, une théorie, une idéologie ou un concept traditionnels et les enjeux environnementaux et écologiques. Pour ce faire, deux stratégies générales sont utilisées.

La première consiste à montrer à quel point, par exemple, une théorie traditionnelle est déjà adaptée pour répondre à un tel enjeu. Selon l'auteur, l'enjeu environnemental ou écologique examiné n'est alors qu'une occasion d'appliquer la théorie ou de démontrer (enfin) sa supériorité sur les théories rivales. Cette stratégie engendre ici des textes peu originaux. Il n'y a qu'un seul essai cherchant uniquement à montrer comment une théorie préexistante devrait être appliquée à un enjeu environnemental sans utiliser explicitement cet enjeu pour essayer de prouver sa supériorité. Il s'agit du texte de Hessler, publié dans le collectif dirigé par Shallcross et Robinson. L'auteure argumente de manière convaincante contre l'adoption ou le rejet en bloc des biotechnologies utilisées en agriculture et propose plutôt d'évaluer l'impact potentiel de chacune des biotechnologies sur la promotion des droits humains. L'autre collectif, pour sa part, regroupe quatre chapitres (conservatisme, socialisme, communautarisme et cosmopolitisme) qui instrumentalisent le « défi » pour démontrer la supériorité d'une idéologie politique traditionnelle. Dans chacun des cas, indépendamment de l'intérêt que peuvent avoir les autres aspects de la contribution, cette démonstration est peu convaincante.

La seconde stratégie est plus répandue et aussi plus intéressante. Pour reprendre l'expression utilisée par Shallcross et Robinson, cette approche à la fois « déconstructrice » et « reconstructrice » vise à remettre en cause une tradition pour la renouveler. Elle combine un moment critique et un moment créatif. Les contributions les plus efficaces sont celles de Wissenburg sur le libéralisme, de de-Shalit sur le nationalisme, de Ball sur la démocratie et de Fridell sur le commerce équitable.

### Théories vertes versus théories traditionnelles

D'autres collaborateurs poursuivent un objectif quelque peu différent. Ils cherchent à répondre à un problème identifié dans les théories environnementales récentes à l'aide des théories traditionnelles couramment perçues comme étant neutres ou hostiles aux questions environnementales ou écologiques.

Dans le collectif *Global Citizenship and Environmental Justice*, seul Callewaert utilise cette approche pour montrer, sur la base d'une étude de cas, que les différents acteurs (communauté, gouvernement, industrie) concernés par la justice environnementale aux États-Unis se réfèrent, sans

le savoir, à des conceptions différentes de la justice lorsqu'ils débattent. L'auteur cherche à montrer que les discours sur la justice environnementale pourraient bénéficier d'un dialogue plus serré avec les théories traditionnelles de la justice, parce que ce dialogue permettrait de comprendre ce qui, fondamentalement, oppose les différentes parties.

Plusieurs chapitres de l'autre collectif (socialisme, féminisme, communautarisme, l'État, représentation, sécurité) ont un objectif similaire. Parmi ceux-ci, les contributions de Mellor sur le socialisme, de Saward sur la représentation et de Deudney sur la sécurité sont particulièrement intéressantes, même si nous n'esquisserons que les thèses des deux premières. Comme nous l'avons mentionné, le texte de Mellor instrumentalise les enjeux environnementaux pour démontrer (de manière peu convaincante) la supériorité du socialisme. Néanmoins, l'auteure y articule une critique très intéressante des théories vertes à l'aide des outils rouges. Elle identifie dans plusieurs textes verts une propension à critiquer et à justifier certaines pratiques en faisant référence à leur prétendu caractère « naturel » ou « contre-naturel ». S'opposant à cette approche naturaliste, l'auteure propose d'adopter un constructivisme social qui, sans renier les contraintes imposées par les limites naturelles, ne prétend plus que la recherche d'une « harmonie naturelle » perdue doive directement déterminer nos conduites et nos institutions sociales.

Dans la même veine, Saward, dans son chapitre sur la représentation, critique bon nombre de théories vertes souhaitant un « retour » à un état « authentique » dans lequel nous comprenions de manière « immédiate » la nature. Contre ce vieux rêve rousseauiste d'immédiateté, l'auteur défend une théorie de la représentation politique qui ne prétend pas pouvoir simplement lire les intérêts des groupes représentés, comme si ceux-ci étaient déjà formés et bien visibles, mais qui, au contraire, prend en compte le moment esthétique ou performatif entrant dans tout acte de représentation. Selon cette théorie, toute représentation contribue ainsi à déterminer le groupe et les intérêts qu'elle prétend représenter. Pour utiliser les expressions de l'auteur, les intérêts d'un groupe ne sont jamais simplement « read off », mais toujours plutôt « read in ». L'objectif de l'auteur est donc d'amener les verts à abandonner leur rêve d'immédiateté en démontrant que la représentation politique d'intérêts non humains est non seulement possible, mais aussi qu'elle ne diffère pas tellement de la représentation d'intérêts humains. En combinant cette analyse à la proposition de Ball dans son chapitre sur la démocratie, on réalise que le concept de « biocratie » avancé par ce dernier n'est pas aussi étrange qu'il peut paraître à première vue.

De cette recension, il convient de retenir que la lecture des deux collectifs est complémentaire à bien des égards. Même si la qualité des contributions varie grandement et que, somme toute, le collectif dirigé par Dobson et Eckersly regroupe des contributions d'une qualité supérieure à celles du collectif dirigé par Shallcross et Robinson, il reste que ces collectifs permettent de prendre conscience de la fécondité de la rencontre entre les disciplines traditionnelles et les enjeux environnementaux et écologiques. Le lecteur ne peut terminer ces ouvrages sans vouloir poursuivre les nombreux questionnements qu'ils soulèvent. ●